



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-97215>

Département(s) de publication : 25

Annonce n° 24-97215

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Mairie de Besançon

**Correspondant :** MME VIGNOT Anne, Maire

**Adresse :** 2, rue Megevand, 25034 BESANCON

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0381615050

**Courriel :** [commande.publique@grandbesancon.fr](mailto:commande.publique@grandbesancon.fr)

**Adresse internet :** <https://www.grandbesancon.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Diagnostic dispositifs prévention addictions

**Lieu d'exécution :** Besançon, 25000 Besançon

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Dans le cadre de son « plan Addictions », la Ville de Besançon souhaite renforcer l'offre existante en matière de prévention en addictologie sur son territoire. A partir d'un diagnostic prenant en compte des facteurs tels que la taille de la ville, son implantation géographique, la file active des consommateurs, leur profil et les structures et dispositifs existants, il s'agira d'identifier quel type de structure de soutien aux personnes présentant des addictions avec produit serait la plus adaptée à Besançon

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

6 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 24/09/2024 à 12:00

## Section 11 - Autres renseignements

**Renseignements complémentaires :** Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRC21 Valeur estimée hors TVA : 32 000,00 euro(s)  
Modalités d'ouverture des offres : Date:Lieu :Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : NON  
Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON  
Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) :Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : OUI  
Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier 25044 BesançonCedex 3 Tél : 0381826000 Fax : 0381826001Mel : greffe.ta-besancon@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier 25044 BesançonCedex 3 Tél : 0381826000 Fax : 0381826001Mel : greffe.ta-besancon@juradm.fr  
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - référé pré-contractuel (art L.551-1 et suivants du CJA pour les pouvoirs adjudicateurs et L551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel (art L551.13 et suivants du CJA) et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn et Garonne) qui peut être exercé par les Tiers au contrat, sans considération de leur qualité dans les 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

## Section 14 - Informations complémentaires

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/08/2024